



Renforcement et réfection de la couche de roulement Commune de Brec'h

OCTOBRE 2022

DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Sud-Ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme 2022 d'entretien des routes départementales, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la chaussée de la RD 765, sur le territoire de la commune de Brec'h, en et hors agglomération entre le P.R. 65+065 et le P.R. 65+970.

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATD sud-Ouest)

Entreprise : EUROVIA Bretagne

Montant de l'opération : 137 600 €

Organisation des travaux

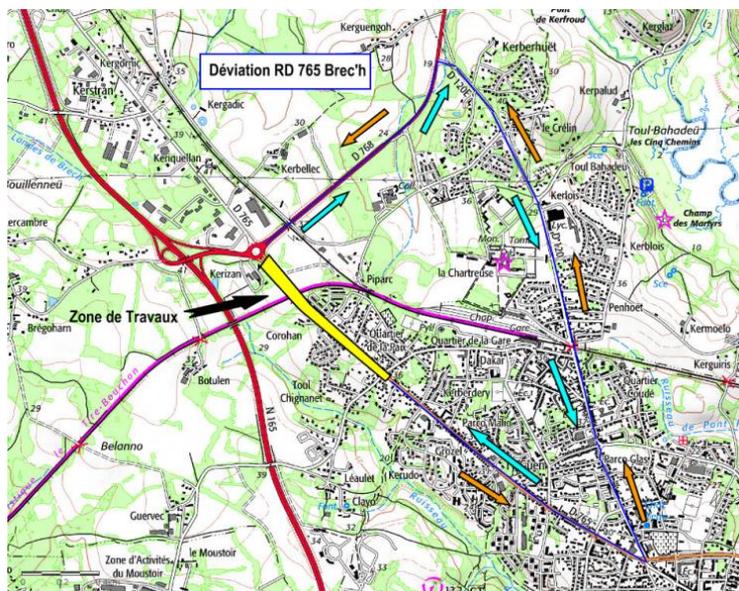
Les travaux sont programmés de nuit sur une durée de 3 semaines, à compter du 17 octobre 2022
Les travaux seront réalisés de nuit en trois phases :

- Rabotage général de la chaussée
- Réalisation des purges
- Réalisation de la couche de roulement de chaussée.

Information et déviation durant les travaux

Ces travaux vont nécessiter la fermeture totale de la circulation de la RD 765, uniquement de nuit entre 20h et 6 h, entre les giratoires de Léaulet et de Kerizan.

Une déviation de la circulation sera mise en place selon les itinéraires indiqués sur le plan ci-dessous :



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur des routes et de l'aménagement) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.